



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Compte-rendu de la réunion du 29 juin 2018

*Présents :* Monique GNAGNERI, Yolande GUEGUEN, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Raymonde LANDURE Bernard LAUTROU, Guy LE GOFF, Marie-Pierre MEL Nicole MILBEO, Valérie PERHIRIN, Germaine SAOUT, Hélène SPARFEL, Paul TANINI

*Absente excusée :* Marie-Thérèse LIRZIN

*Absentes :* Sophie LASCAULT, Dany LE GUEN

*Début de réunion :* 20h05

## 1. Approbation des comptes rendus des réunions du 29 juin 2018

Paul demande aux membres présents s'ils ont des remarques à formuler sur les comptes rendus des dernières réunions.

Aucune observation n'étant formulée, les comptes rendus de l'AG et du CA du 29 juin 2018 sont approuvés à l'unanimité.

## 2. Tarifs 2018-2019

Comme nous l'avons évoqué lors de notre dernière réunion, une étude est actuellement en cours en ce qui concerne l'emploi du professeur de gymnastique.

A ce jour nous ne disposons que d'informations financières transmises par le GEAI.

A l'évidence, le coût sera plus élevé puisqu'il faudra également prendre en charge la part patronale liée à l'emploi du professeur.

Trois options s'offrent à nous :

- faire appel au GEAI
- demander à l'ULAMIR de reprendre à sa charge mais avec prise en charge des différents éléments financiers
- prendre directement en charge l'embauche.

La dernière option avait été définitivement écartée, restent donc 2 solutions.

Paul propose une simulation chiffrée pour tenir compte des éléments qui impacteront négativement le résultat de l'année à venir. Un tableau a été distribué à l'ensemble des membres.

Comme l'indique Paul, si l'on applique une augmentation sur différents postes, on pourrait réduire le déficit qui pourrait descendre à 349 €, ce qui serait du domaine du supportable.

Un tour de table permet de constater que l'on n'a pas beaucoup le choix et que l'activité gymnastique était quand même suivie par 42 adhérents l'an passé. Il s'agit certes d'un impact important et il faut encore savoir si Bernard sera d'accord sur la proposition.

De l'avis général, il vaut mieux anticiper quitte à rectifier l'an prochain si la situation a évolué différemment.

La question de l'augmentation de certains postes est soumise au vote :

- repas cabaret : + 1 €
- chasse aux œufs : participation de 2 €
- cotisation chorale enfants : 5 €
- cotisation aide à la scolarité : 10 € au lieu de 5 €
- gym adultes : 80 € au lieu de 70 €
- gym enfants : 60 € au lieu de 50 €

Le conseil d'administration, à l'unanimité, acte pour ces augmentations.

### **3. Flyers - validation**

Par rapport à l'année précédente, quelques modifications vont apparaître :

- l'aide scolaire primaire aura lieu les lundi et jeudi de 16h30 à 18h pour tenir compte des nouveaux horaires de l'école
- les sorties culturelles sont maintenant une activité du foyer
- un certificat médical ou une attestation sera à fournir pour : la gym, la randonnée, la pétanque. Elle n'est pas nécessaire pour la danse country.

Le flyer sera diffusé par mail, en annexe à l'écho garlanais et sera disponible à la mairie, à la bibliothèque, dans les commerces et lors du forum.

### **4. Certificat médical**

Pierrot indique qu'il est obligatoire de fournir un certificat médical ou du moins l'attestation santé lorsque celle-ci est suffisante pour pouvoir valider l'inscription à la gym, la randonnée ou la pétanque.

Un document édité par la FNSMR est remis aux adhérents qui se réinscrivent. Celui-ci comporte 2 parties dont 1 est à conserver par l'adhérent et l'autre à remettre au foyer si le certificat médical n'est pas nécessaire.

Pour l'année écoulée, 6 personnes n'avaient pas fourni de certificat médical.

## 5. Forum / inscriptions

Paul rappelle les dates du forum du foyer rural qui aura lieu dans la salle nord :

- vendredi 7 septembre de 16h à 19h
- samedi 8 septembre de 9h à 12h

Paul a préparé un certain nombre de feuilles pour présenter les activités. Celles-ci pourront être affichées dans la salle.

Au moment de l'adhésion, il conviendra de faire compléter :

- la fiche d'inscription (à modifier au préalable : rajouter autorisation diffusion lettre d'information pour être en conformité avec la loi ; rajouter mention M. ou Mme pour éviter des problèmes lors de l'enregistrement ; prévoir une fiche en A4
- la charte pour toutes les activités impliquant les enfants (pour une cohésion d'ensemble, une extension sera faite pour la gym et les loisirs créatifs de ce qui était proposé pour la chorale et l'aide aux devoirs)
- la fiche médicale

et de joindre le règlement.



Tout dossier incomplet ne pourra pas être enregistré.

### Organisation matérielle :

- Une information paraîtra dans la presse en début de semaine (Nicole)
- Une affichette sera apposée dans les commerces locaux
- La préparation se fera vendredi à partir de 15h (prévoir pinces à linge, grilles, chevalet extérieur....)
- Vendredi : Patrick, Pierre, Monique, Yolande
- Samedi : Patrick, Monique, Germaine, Nicole, Yolande, Raymonde
- Pierre a acheté 2 caisses à monnaie

## 6. Calendrier second semestre 2018

En raison de l'absence simultanée des 2 présidents, Pierrot a une délégation de pouvoir du 9 au 16 septembre inclus.

Les temps forts sont :

- 7-8 septembre : forum
- 15-16 septembre : participation aux festivités du pardon
- 19 septembre : CA de préparation Cabaret
- 28-29 septembre : pré-vente des cartes pour les soirées cabaret

- 30 septembre : sortie à l'écomusée de Plouigneau
- 11-12-13 octobre : soirées cabaret
- 17 octobre : CA à chaud suite aux soirées cabaret
- 27 octobre : Expo Henri Moore à Landerneau
- 29 novembre : sortie théâtre
- 12 décembre : visites guidées de la bibliothèque les amours jaunes et de la maison Pennanault à Morlaix

## **7. Lettre d'information n° 8 : proposition de sujets**

Un bilan des articles parus depuis la mise en place de la lettre d'information a été distribué.

Il serait intéressant de faire un article pour la chorale dans le cadre de sa participation au centenaire de l'armistice, la gym, le cabaret et le scrabble.

## **8. Point sentier de randonnée**

Patrick nous fait un point sur l'avancement du dossier :

- le travail de balisage commencera dès que le projet sera validé : restent quelques points à entériner.
- La personne est passée sur la commune mais n'a pas validé.
- Patrick demande une validation rapide pour avancer le dossier.

Guy nous fait état d'une rencontre fortuite avec des personnes qui faisaient le parcours : il s'agissait vraisemblablement des personnes chargées de valider le circuit.

Guy les a accompagnées sur la partie du circuit à partir du bois de la roche.

Un article est à faire courant octobre pour présenter le sentier dans le topoguide qui doit paraître début 2019.

Une question est encore à étudier : l'entretien du chemin - par qui ?

Suite à ces informations, Patrick indique que le tracé est tel qu'il a été décidé et que maintenant il faut avancer. Il va reprendre contact avec M. URIEN.

## 9. Sorties culturelles

Monique nous informe des sorties prévues jusqu'à la fin de l'année.

Paul souhaiterait plus d'informations de la part de Monique sur les sorties à l'expo Henri Moore et pour la pièce de théâtre afin de faire les fiches descriptives et d'inscription, pour pouvoir « vendre » les places.

Monique sera présente lors du forum pour recueillir les inscriptions. Dans un premier temps seules les sorties de septembre et de décembre seront proposées. **Pardon**

Le comité des fêtes a convoqué une réunion inter-associations.

Le foyer rural participera :

- Randonnée : Pierrot va préparer le circuit (7 kms) et informera Claude des points de traversée de route où il y aura besoin d'un véhicule de sécurité
- Soupe à l'oignon : Marie Pierre s'en charge
- Service : Marie Pierre, Germaine, Nicole, Monique
- Préparation des hors d'œuvre et de la salle : à voir

## 10. Questions diverses

- Patrick récupérera les clés pour les divers intervenants et les tiendra à disposition lors du forum.
- A noter que Bernard, prof de gym, n'a pas rendu sa clé.

Fin de la réunion : 21h57

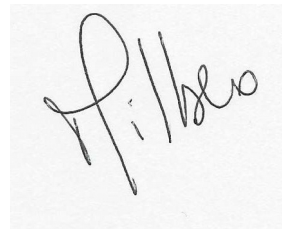
Fait à GARLAN, le 1<sup>er</sup> septembre 2018

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO